

10.10.2017

KARATE

Composition de la commission mixte nationale

FF KARATE : Dominique CHARRE – Olivier BEAUDRY – Franck BISSON

FF Sport U : Olivier BRIGNON (Université Paul Sabatier Toulouse) – Alexandre PAVY (Université LILLE 2) - François CAPEL (directeur national adjoint)

1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

22 février 2018

Tous les étudiants(tes) ayant participé à une compétition académique ou de conférence universitaire peuvent prétendre à une qualification au championnat de France. Toute demande de qualification exceptionnelle ne pourra être examinée que si il y a eu inscription au préalable à un championnat inter-académique. Les demandes de qualification seront validées par les CRSU via le site FFSU.

Pour plus d'équilibre dans les compétitions locales les champion(nes) de France FFKARATE et les internationaux(ales) « A » FFKARATE peuvent être dispensés des championnats d'académie individuels. Pour être qualifiés aux phases nationales, ils devront produire, avant le 1^{er} février, une demande de qualification exceptionnelle accompagnée de la photocopie du passeport sportif, des pièces justificatives et du n° de licence FFSU. Cette demande de QE devra être obligatoirement validée par le crsu d'origine.

2 - Date et lieu du championnat de France

**24 et 25 mars 2018
à Lille**

3 - Formule sportive

3.1 KUMITE (combats)

3.1.1 *Epreuves individuelles*

Pour l'ensemble des catégories de poids, chaque tableau final sera précédé d'une phase de poules si le nombre de compétiteurs dans la catégorie de poids est inférieur ou égal à huit. Dans le cas contraire, la compétition se déroule par élimination directe avec formule en simple repêchage. Les combats durent deux minutes pour les jeunes filles et les jeunes gens. Seules les finales et les places de troisième des jeunes gens se déroulent sur des combats de trois minutes.

3.1.2 *Epreuves par équipes d'A.S.*

Deux épreuves seront au programme : une par équipe garçons et une par équipe mixte.

La compétition par équipe se déroulera par élimination directe avec formule en simple repêchage.

Les combats durent deux minutes. En cas de victoires consécutives par la même équipe, le troisième combat n'aura pas lieu.

Une AS pourra engager au maximum deux équipes garçons et deux équipes mixtes. Les équipes seront engagées à l'issue des phases académiques et/ou de conférence lors des retours des résultats à la nationale.

Chaque compétiteur ne peut s'engager que dans une seule équipe.

3.1.2.1 Equipe garçons

Chaque équipe comprend un minimum de trois combattants et jusqu'à deux remplaçants maximum, tous issus d'une seule et même AS.

3.1.2.2 Equipe mixte

Chaque équipe sera composée obligatoirement d'un minimum de 3 combattants : une fille et deux garçons. La jeune fille combattra toujours en deuxième position. Possibilité pour les AS de

prévoir une remplaçante et 1 remplaçant. Une seule licence extérieure ou individuelle par équipe, licence pouvant être celle d'un garçon ou d'une fille (règle 3.7 du règlement intérieur).

3.2 KATAS (techniques)

Epreuves individuelles

Formule : duels, par élimination directe avec repêchage.

La liste officielle des katas FFKARATE demeure seule valable.

4 - Règlements sportifs : ils sont ceux de la FFKARATE

4.1 Tenue vestimentaire des compétiteurs(trices)

- le compétiteur, la compétitrice doit porter un Karategi (veste) de couleur blanche.
- le retrait de la veste est interdit.
- seul l'insigne du club d'appartenance peut figurer sur le karategi, placé sur le côté gauche.
- le port du tee-shirt est interdit pour les jeunes gens. Les jeunes filles peuvent porter un tee-shirt de couleur blanche sous leur veste.
- la non observation de ces directives entraîne la disqualification.

4.2 Catégories de poids

JEUNES GENS

-60 kg
-67 kg
-75 kg
-84 kg
+84 kg
Open

JEUNES FILLES

-50 kg
-55 kg
-61 kg
-68 kg
+68 kg
Open

Tout concurrent ne peut combattre que dans la ou les catégories pour laquelle (lesquelles) il a été qualifié au terme de la phase académique ou de conférence. Ne peuvent s'engager en catégorie Open que les étudiants ayant participé à la compétition individuelle. Les demandes de qualifications individuelles et par équipes seront à faire via le site FF Sport U.

Nota : une coupe sera offerte par la FFKARATE à l'A.S. ayant obtenu le meilleur total de points sur l'ensemble des catégories selon le barème suivant :

- individuel : 1^{er} : 6 pts - 2^{ème} : 4 pts - 3^{ème} : 3 pts - Autres : 1 pt
- équipe : 1^{er} : 12 pts - 2^{ème} : 8 pts - 3^{ème} : 6 pts - Autres : 2 pts

4.3 Coaching

Interdiction aux coaches de manager leur athlète à partir de l'aire de combat (règlement spécifique FFSU).

5 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

6 – Programme international

FISU : le **championnat du Monde universitaire de karaté se déroulera à Kobé (Japon) du 19 au 22 juillet 2018.**

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.